



# Déclarations et Discours

Nº 80/22

## APPROCHES DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE: DIFFÉRENCES ET SIMILARITÉS

Allocution de l'honorable Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la onzième conférence de leadership du Centre d'étude de la présidence, Ottawa, le 18 octobre 1980

Il n'y a pas si longtemps, la France s'opposait à notre participation aux sommets économiques annuels, prétextant que nous ne serions que le porte-voix des vues et propositions américaines. Aujourd'hui, les dirigeants français nous connaissent mieux, et ils auront l'occasion de nous connaître mieux encore lorsque nous les accueillerons au prochain sommet qui se tiendra à Ottawa en 1981.

Je suis déçu, mais non tout à fait étonné, lorsque j'entends encore dire que la politique étrangère du Canada se prépare aux États-Unis. Mais je suis vraiment étonné, et même sidéré, lorsque j'entends affirmer que la politique étrangère du Canada devrait sortir du même moule que celle des États-Unis. Je m'étonne de cette incapacité à reconnaître toutes les divergences de fond entre les deux moules.

Il est vrai que les peuples canadien et américain se partagent un même continent, qu'ils respectent les mêmes valeurs de la civilisation occidentale, enrichie des apports d'autres cultures, et qu'ils sont unis dans leur désir de maintenir la liberté et la démocratie dans le cadre d'un système fédéral. Mais il est aussi vrai que des différences quant à la taille peuvent susciter des divergences de perspectives et que nos deux pays ont choisi, il y a longtemps, de poursuivre les mêmes objectifs par des moyens et à un rythme différents et qu'ils se sont aussi donné des institutions différentes pour mener leurs affaires politiques.

Je me propose maintenant d'examiner avec vous comment certaines de ces similarités et différences ont influencé nos approches respectives de la politique étrangère, et comment celle-ci les reflète. Pour ce faire, je m'attacherai tout particulièrement aux différences — certainement pas dans un esprit négativiste, mais plutôt par souci d'approfondissement. Après tout, "différences" ne doit pas nécessairement être synonyme de "différends". Et ces différences doivent être identifiées et comprises si l'on veut tirer profit des similarités.

Je commencerai par un exemple qui me semble bien caractériser les similarités et les différences. Je crois qu'il est juste de dire que les droits de la personne occupent, dans la politique étrangère du Canada et des États-Unis, une place plus importante que dans celle de tout autre pays. Il est évident que d'autres pays s'intéressent activement à la question; mais l'attitude de nos deux nations à l'égard de ces droits est particulièrement nord-américaine — et même particulièrement naïve selon certains critiques. Ce quelque chose de spécial vient directement du fait que nous sommes les héritiers et les gardiens des réalités et des aspirations du Nouveau Monde. "O mon Amérique! ma terre-neuve!" de s'exclamer John Donne à sa maîtresse sur le chemin de l'alcôve.